CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E165460** **VALABLE JUSQU'AU** **22/03/2027**

ÉDITÉ LE 05/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1993

Raison sociale : KERNEN SOL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 29/12/2025

Capital : 50 000

7 IMPASSE DE LA SCIERIE
ZONE D'ACTIVITES DU BRAIGNO 2
56700 KERVIGNAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LORIENT CÉDEX 391 820 354

Siret : 391 820 354 00044

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 5419981

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244001/001 560409/18

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244001/001 560409/19

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 02 97 32 45 88 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
SALOMONE NATHAN CO-GÉRANT / VIOT MAXIME ALEXANDRE CO-GÉRANT

Site Internet : http://www.kernen.fr

E-mail : accueil@kernen.fr

Effectif moyen : 28 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 941 114 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4341	Parquets collés et flottants (Technicité courante)	5	02/03/2023
6212	Revêtements textiles en lés	9	02/03/2023
6223	Revêtements résilients (pvc, caoutchouc, linoléum et assimilés) (Technicité supérieure)		02/03/2023
6261	Chapes		02/03/2023
6312	Carrelages - revêtements - mosaïques (Technicité confirmée)	5	02/03/2023
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/02/2026 09:25

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.